

Liste d'activités rejetant des "eaux usées non domestiques"

Nature de l'activité	Règlementation spécifique	Les effluents potentiellement générés	Les polluants à maîtriser	Autosurveillance	Prétraitements indispensables -lequel -son entretien -justificatif -mode de transmission
Industries agro-alimentaires et autres industries					
Vinification	2250 2251 2255	Distillerie: -Résidus de distillation -Eaux de lavage des alambics Vinification: -Grains raisins -Vin -Lies -Nettoyage de fond de cuve et bouteille -Terres de filtrations	-DCO, DBOS, MES, pH, Température -Métaux ? -Sulfate ?		- Possibilité de valorisation des résidus de distillation - Bassin tampon - Dégrilleur - Désableur
Brasserie et conditionnement	2252 2253	- Nettoyage de cuve - Lies - Résidus de Malt	-DCO, DBOS, MES, pH, Température		- Valorisation agricole
Fabrication de jus de fruits, boissons, conditionnement	2253	- Jus de fruit - Résidus - eau de nettoyage	-DCO, DBOS, MES, pH, Température - Effluents acides ?		
Abattoirs, préparation et conditionnement de viandes	2210 2221		-DCO, DBOS, MES, pH, Température - Matières organiques -Solutions lessiviellles et désinfectantes - Préparation viandes: débit, azote, phosphore, substances extractibles	Oui	- Dégrilleurs obligatoire maillage fin pour collecte déchets de viandes, os, suif -Dégraissage - Collecte sang obligatoire
Raffinage de café	2220 ou 2260		-DCO, DBOS, MES, pH, Température		
Condiments, chocolaterie et confiserie de gros	2220 2225		-DCO, DBOS, MES, pH, Température		
Minoterie, fabrication de pâtes alimentaires	2220 2226		-DCO, DBOS, MES, pH, Température		
Laiterie, Fromageries	2230	Nettoyage cuve Petit lait ? Sel	- DCO, DBOS, MES, pH, Température - Métaux ? - Soude ?	- Mesure de métaux lourds pour effluents de lavage des cuves - Oui	- Bassin tampon - Réduction à la source en améliorant les pratiques de travail - Station d'épuration
Industries extractives	2510	Lavage	- MES		- Bassin décantation
Industries de la pâte à papier, des papiers et des cartons	2430 2440 2445		-DCO, DBOS, MES, pH, Température		- Station d'épuration
Pisciculture	2130	- Produits nettoyage - Antibiotiques	-DCO, DBOS, MES, pH, Température	- Rejet milieu naturel ?	
Usines chimiques			-DCO, DBOS, MES, pH, Température		
Usines métallurgiques, sidérurgiques, fonderie	Métallurgique: 2540 à 2552 Sidérurgiques: 2545 à 47 Fonderie: 2550 à 52	- Effluents de poteyage - Particules métalliques - Liquide de refroidissement - Purges de compresseurs	-DCO, DBOS, MES, pH, Température	- Oui	- Station d'épuration

Usine de production d'énergie	2910	Purges d'adoucisseurs	-DCO, DBO5, MES, pH, Température		
Industries des matières plastiques, caoutchou	2660 à 63	- Résidus de poteyages - Purges de compresseurs - Liquide de refroidissement - Huiles presses hydrauliques	-DCO, DBO5, MES, pH, Température	- Non	
Traitement de surface, gravure	Arrêté 30/06/06 rubrique 2564 à 2567, 2570, 2575	- Eaux de process (bains traitement et de rinçage) - Eaux de lavage des sols	- DCO, DBO5, MES, pH, T° - Azote - Hydrocarbures - métaux	- 1 fois par an minimum	
Travail des métaux, mécanique	Arrêté 30/06/97 rubrique 2560 à 62	- Fluides d'usinage - Les bains dégraissage lessiviel - Effluents de tribofinition, graphités, de nettoyage haute pression, de traitement de surface, - Eaux de cabine de peinture - Condensat de compresseur - eaux de lavage des sols	- DCO, DBO5, MES, pH, T°	- 1 fois par an minimum	- traitement avant rejet
Verrerie, cimenterie, fabrication de matériaux de construction	2515 à 2531		- DCO, DBO5, MES, pH, T°		
Scierie, menuiserie industrielle et traitement de bois	2410, 2415, 1531, 1532	Absence (non raccordé au réseau)	- DCO, DBO5, MES, pH, T°	- Oui pour celles soumises à la réglementation ICPE	- Mettre sous abris le bois traité et Stockage produits dangereux
Travail du bois (seconde transformation, menuiserie...)	CNIDEP (fiche métiers) 2410 : travail du bois 1530 : dépôts du bois 2415 : produits de préservation du bois 2940 : application de peintures et vernis	Lasurage (de moins en moins artisans ont cette activité) Problématique déchets dangereux	- DCO, DBO5, MES, pH, T° = absence	- non	- Rétention - Stockage sous abris
Fabrication de fibres synthétiques	2311		- DCO, DBO5, MES, pH, T°		
Industrie des corps gras et des détergents, des produits d'hygiène et de soins du corps + Artisanat	2630 2631		- DCO, DBO5, MES, pH, T°		
Industrie de la laine (lavage, dégraissage) des tissus (filature, bonneterie, rouissage, création de vêtements...) + artisanat	2310 à 2321		- DCO, DBO5, MES, pH, T°		
Industrie des peaux (tanneries, mégisseries) + artisanat	2330 2350 2351 2355		- DCO, DBO5, MES, pH, T°		
Fabrication de chaussures	2360		- DCO, DBO5, MES, pH, T°		
Blanchisseries, teinturerie et apprêts	2340 2345	Eau lavage linge Eau lavage sol	- DCO, DBO5, MES, pH, T°, Aox, Hydrocarbures	- Oui à définir	o Lavage à sec : Machines conformes (norme NFG 45-011) avec double séparateur et filtre à charbon actif pour éviter le rejet de solvants dans le réseau d'eaux usées. o Lavage à l'eau : (dans le cas d'une blanchisserie industrielle) 2 installations doivent être obligatoirement couplées : - Dégrillage (panier dégrilleur, tamis rotatifs). - Neutralisation et homogénéisation de la température. La neutralisation du pH et l'homogénéisation de la température sont possibles au sein d'une cuve tampon. Des réactifs permettant la neutralisation du pH y sont ajoutés. Un agitateur assure le mélange.
Activités de transport, commerces de gros, centre de logistiques, y compris centres de tri postaux	1530 1510 1511		- DCO, DBO5, MES, pH, T°		
Collecte et traitement des déchets	2710 à 2795		- DCO, DBO5, MES, pH, T°		
Imprimerie, sérigraphie	Arrêté 16/07/03 rubrique 2450 2950	- eaux de rinçage des films, plaques - Eau de mouillage	- DCO, DBO5, MES, pH, T°, hydrocarbures pour sérigraphie (ex CAB)	- Minimum une fois par an	- BSD pour eau mouillage

Construction - BTP

Marbreries et centrales à béton (sites et usines), maçonnerie	2518 2522 2524	Zéro rejets ?? Laitance de béton Attention eaux ruissellement	- DCO, DBO5, MES, pH, T° - Retours béton (issus du nettoyage du malaxeur et des camions toupies) : ils sont poussés vers des bassins de décantation - Boues de décantation : possibilité de trouver des traces d'hydrocarbures issus du lavage extérieur des camions et du malaxeur - Huiles de vidange, purges de compresseurs (collecte par un prestataire extérieur) - Adjuvants périmés (collecte par un prestataire extérieur)	- Oui si pas en zéro rejets	- Bac décantation - Zéro rejet
Peinture en bâtiment	2940	- Eaux de nettoyage des outils de peinture problème du rejet chez le particulier	- DCO, DBO5, MES, pH, T° - AOX - Métaux lourds	- Globalement non nécessaire mais possible au cas par cas selon l'entreprise	- Equipement efficace de récupération et traitement de ces eaux de nettoyage des outils (CNIDEP – fiche Vemat)
Secteur CRA					
Garages, réparation automobile	Rubrique 2950 2564 2565 2712 Suivant le régime ICPE : Arrêté 4 juin 2004 ou Arrêté du 2 février 1998	- Eaux de lavage de sol, véhicules, ateliers - Lavage outils Cf : ligne sur les stations de lavage	- DCO, DBO5, MES, pH, T° - Azote, Phosphore - Hydrocarbures totaux	- Globalement non nécessaire mais possible au cas par cas selon l'entreprise	- Séparateur à hydrocarbure selon norme NF EN 858 - Vidange au moins 1 fois /an - Mise à disposition des Bordereaux de Suivi des Déchets sur demande du Délégué ou de la Collectivité et du DFA accompagnant la filière d'intervention
Ateliers de dépollution automobile	2712	Eaux de ruissellement		- Oui ??	- Aire couverte bétonnée - Séparateur à hydrocarbures NF EN 858
Carrosserie	Rubrique ICPE 2940	- Lavage outils (pistolet, etc...) - Lavage des sols ?	- DCO, DBO5, MES, pH, T° - Azote, Phosphore	- Globalement non nécessaire mais possible au cas par cas selon l'entreprise	- Fontaine de lavage (peinture à solvant et à eau) - Transmission des BSD à la collectivité 1 fois par an
Stations services	Arrête 15/04/10 rubriques ICPE 1412 - 1413-1414-1432-1434-1435	- Eaux de ruissellement de l'aire de distribution et de dépotage	- DCO, DBO5, MES, pH, T° - Azote, Phosphore - Hydrocarbures totaux	- Minimum une fois par an	- Séparateur à hydrocarbure selon norme NF EN 858 - Vidange au moins 1 fois /an - Mise à disposition des Bordereaux de Suivi des Déchets sur demande du Délégué ou de la Collectivité et du DFA accompagnant la filière d'intervention
Stations de lavage de véhicules	Arrêté du 27 janvier 2006	- eau de lavage et de ruissellement	- DCO, DBO5, MES, pH, T°, hydrocarbures totaux	- Non	- Séparateur à hydrocarbure selon norme NF EN 858 - Vidange au moins 1 fois /an - Mise à disposition des Bordereaux de Suivi des Déchets sur demande du Délégué ou de la Collectivité et du DFA accompagnant la filière d'intervention
Secteur de la Santé					
Cliniques, Hôpitaux généraux de médecine ou de chirurgie			- DCO, DBO5, MES, pH, T°		
Cliniques vétérinaires et chenils	2120	Rejets de poils	- DCO, DBO5, MES, pH, T°	- Globalement non nécessaire mais possible au cas par cas selon l'entreprise	- Dégrilleur - tamiseur - Microstation - filtre si en ANC
Activités de laboratoires de recherche			- DCO, DBO5, MES, pH, T°		
Laboratoire d'analyse			- DCO, DBO5, MES, pH, T°		
Usines de potabilisation de l'eau			- DCO, DBO5, MES, pH, T°		